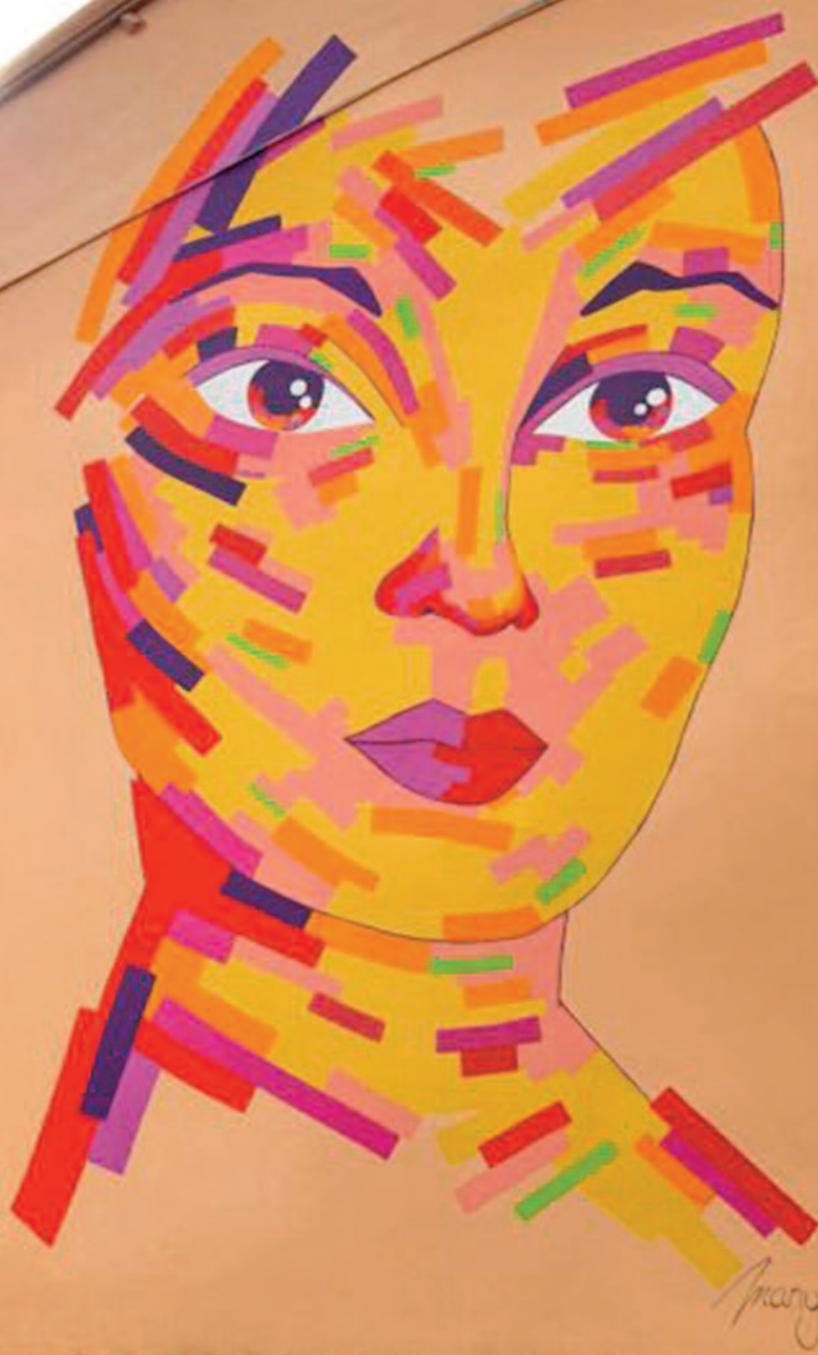




# TENAY





CREDIT PHOTOS :  
G. CHARVET, C. LACOUR, C. ROCHAS.

# EDITORIAL

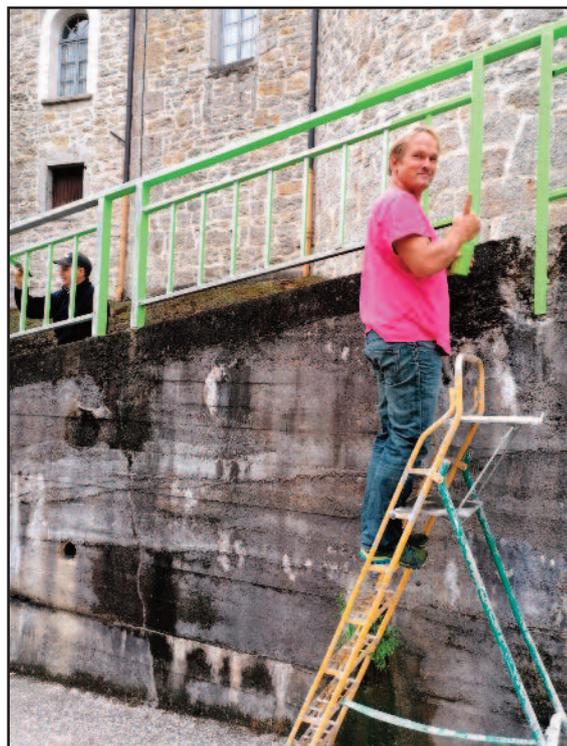
Chères Tenaysiennes, Chers Tenaysiens,

Ce 27<sup>ème</sup> bulletin municipal vient clore une année 2020 que je qualifierais, à minima, de particulière !

Particulière, en raison, bien sûr, de la crise sanitaire qui, après une première vague relativement indolore sur notre territoire, a frappé Tenay de plein fouet à l'automne.

Au-delà des risques pour la santé des personnes les plus fragiles, cette crise n'est pas sans conséquence sur notre vie quotidienne. Elle modifie profondément nos relations sociales et menace directement nos emplois. Elle fragilise également nos entreprises et nos commerces, qui ont dû fermer ou s'adapter durant de longues périodes.

Si la sortie du premier confinement a été encourageante et dynamique, je ne peux qu'espérer que ce deuxième ne laissera pas trop de traces. L'annonce de la mise au point d'un vaccin, au moment où j'écris ces lignes, laisse tout de même entrevoir le bout du tunnel pour 2021 !



Particulière, aussi, au niveau de l'ambiance morose qui, des attentats islamistes en France et en Europe aux braquages du Tout en m'Ain à Tenay, matérialise les ravages causés par des individus violents, dénués de scrupules et incapables de réfléchir par eux-mêmes. J'espère que 2021 nous permettra de retrouver un peu plus de sérénité et de bonne humeur.

Dans cette optique, et puisque la période est à la recherche de bonnes nouvelles, permettez-moi d'en partager quelques-unes avec vous.

Sur le front de l'économie et de l'emploi, dans la foulée de la transformation du Vival en Tout en m'Ain, deux nouvelles vitrines vont prochainement reprendre du service à Tenay : l'une consacrée à la vente de viandes et de fromages, l'autre orientée art et culture que je vous laisse le soin de découvrir. Toutes ces activités sont supervisées par un cabinet de gestion, qui vient de s'installer dans notre commune. A la clé, plusieurs emplois créés ou relocalisés.

Parallèlement, le projet de réhabilitation de la Maison de l'Albarine (ancienne maison de retraite) suit son cours et sera présenté plus en détail dans les pages centrales de ce bulletin municipal. Là encore, une belle opportunité, aussi bien au niveau économique qu'en termes de valorisation de l'image de notre commune.

A ce titre, la politique de rénovation urbaine et de mise en couleurs de notre ville se poursuivra en 2021 et sera renforcée par une action de végétalisation des rues. Nous envisageons également la création d'un événement (probablement un festival) autour des couleurs et des arts visuels sur un ou deux week-ends du printemps et de l'été, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Ces projets seront financés essentiellement par des gains de productivité sur la gestion de nos réseaux (assainissement, éclairage...) et par l'internalisation des procédures d'appels d'offres. Cela nécessite un très fort engagement des élus et des employés municipaux, que je tiens à remercier ici.



LE PRÉSENTOIR  
**SEILLER**

## LE PRÉSENTOIR SEILLER

01230 TENAY - Tél. : 04.74.36.48.92 - Fax : 04.74.36.48.54

**Conception et fabrication de tous présentoirs,  
PLV, meubles et habillages de linéaires,  
en tous matériaux.**

Enfin, 2020 aura été une année particulière, puisqu'elle marquera la fin de l'ère « Marc Perrot » et ses 31 ans passés à la tête de notre commune !

Vous retrouverez ci-contre quelques informations retraçant la riche carrière de mon prédécesseur au service des habitants de Tenay et de la vallée.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire et de le dire, il n'a malheureusement pas été possible de procéder à une cérémonie de transition digne de ce nom jusqu'ici, mais j'espère que 2021 nous donnera l'occasion d'organiser cela dans de bonnes conditions. En attendant, je réitère à Marc Perrot mes remerciements pour le travail réalisé pour Tenay durant toutes ces années et pour le soutien qu'il continue à apporter à la nouvelle équipe municipale.

Je vous souhaite, au nom de tout le conseil municipal, une excellente année 2021 !

**Gaël ALLAIN**



## ELECTIONS MUNICIPALES 2020



Les élections municipales ont eu lieu en mars dernier. Sans surprise pour Tenay, puisqu'une seule liste conduite par Gaël ALLAIN s'est présentée au suffrage des électeurs. Elle a donc été entièrement élue dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin le 15 mars.

En raison de la pandémie de COVID 19 et de la mise en place d'un confinement national, l'installation du conseil municipal et l'élection du Maire n'ont pu avoir lieu une semaine plus tard.

Il a donc fallu attendre fin mai pour que les conseils municipaux déclarés au complet puissent de nouveau se réunir et désigner leurs nouveaux maires.

A Tenay, cette séance s'est tenue à huis clos (toujours pour des raisons sanitaires), le samedi matin 23 mai. Gaël ALLAIN a officiellement été élu Maire de la commune par le nouveau conseil municipal.

4 adjoints ont été désignés, puis élus par ce même conseil. Il s'agit de Christian SAVOI 1<sup>er</sup> adjoint, Pierre PERSICO, Nelly BOUTEAUD et Stéphanie AMOURIQ, tous les 4 conseillers sortants.

Carlos PARDO a été désigné Conseiller Municipal délégué. Les autres élus sont : Florian MALARD, Gwendoline BASSET, Georges CHARVET, Stéphanie CHEVRY, Stéphane DELAVY,

Coralie GRABIT, Jean-François BONIN, Séverine BRUN, Malika BOUMIR.

Depuis leur prise de fonction, les élus ont pris place dans les différentes commissions communales et ont déjà actés plusieurs décisions administratives concernant le fonctionnement de la collectivité.

Mais ils se sont également investis avec l'aide de bénévoles, dans des missions plus particulières notamment la distribution de masques dans le cadre de l'épidémie de COVID et la peinture de différentes barrières dans le centre ville.



# Marc PERROT

Marc PERROT est profondément attaché à sa commune de naissance, dans laquelle il s'est investi durant de nombreuses années.

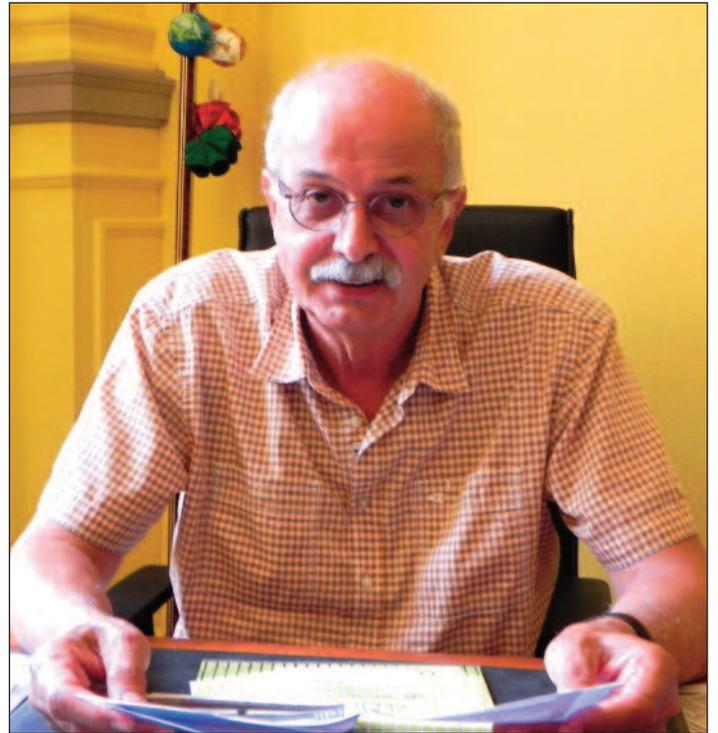
Il a été élu conseiller municipal en 1977. Il n'a alors que 27 ans. Il exercera 2 mandats de conseiller municipal, avant de conduire une liste en 1989. Il remporte les élections municipales face à la liste sortante. Il devient maire le 25 mars 1989 et succède à Henri REVERDY. Il restera le 1<sup>er</sup> magistrat de la commune pendant 5 mandats, soit 31 ans d'engagement dans la vie municipale.

La Commune lui doit quelques grosses réalisations (et la liste est loin d'être exhaustive) : gestion des inondations en 1990, démolition des vieilles cités ouvrières, participation active au projet de déviation de la RN 504, travaux de protection contre les chutes de rochers, aménagement de divers parkings, création de la montée piétonne en encorbellement rue Neuve, participation à la construction de la nouvelle Maison de Retraite, construction de stations d'épuration et réseaux d'assainissement, aménagement foncier, 2 extensions du lotissement de Champ-Jupon, et ceci avec une gestion rigoureuse des finances publiques.

Il ne s'est pas seulement investi au niveau communal. Il a également été vice-président du district de la Vallée de l'Albarine de juillet 1995 à septembre 2002, puis de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine d'octobre 2002 à avril 2014, puis Vice-Président au Syndicat Mixte du Pays du Bugey jusqu'en décembre 2016, date de la dissolution de ce syndicat au profit des regroupements d'intercommunalités. Sans oublier un mandat de conseiller général du canton de St-Rambert-en-Bugey de 1977 à mars 1982.

Fin 2019, il a annoncé qu'il ne briguerait pas de 6<sup>ème</sup> mandat, mais il avait à cœur de préparer sa succession.

C'est donc tout naturellement qu'il a souhaité confier les rênes de la Commune à Gaël ALLAIN, avec qui il a travaillé en amont des élections de



mars 2020 pour lui transmettre les gros dossiers en cours qu'il souhaitait voir se poursuivre, notamment la démolition des cités Cleyzeau et celle de l'ilôt insalubre rue de la Gare, ainsi que le projet de reconversion de l'ancienne maison de retraite Rue Centrale.

Les mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID 19 l'ont conduit à prolonger son mandat jusqu'au 23 mai 2020, date à laquelle il a remis les clés de la mairie à son successeur, lors de la séance d'installation du conseil municipal et de l'élection du Maire qui s'est tenue à huis clos en raison de la crise sanitaire.

Un engagement profond qui perdure encore puisqu'il siège toujours au Conseil d'Administration de l'EHPAD La Maison à Soie.

Gaël ALLAIN et l'ensemble des élus (anciens et actuels) le remercient pour son investissement durant toutes ces années et pour son dévouement à la cause publique.

**DU BONHEUR  
POUR TOUS  
AU MÈTRE CARRÉ !**  
[www.semcoda.com](http://www.semcoda.com)

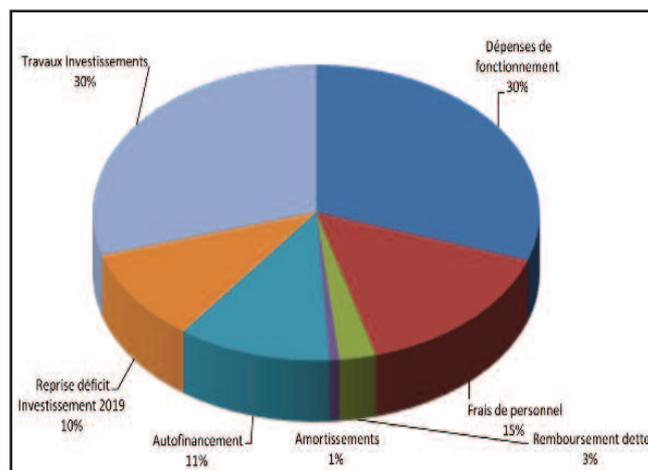
Louer sans frais  
d'agence  
ni frais de dossier.

**Votre agence SEMCODA** 188, rue Anatole France - 01111 OYONNAX Tél. 04 74 73 06 18

# PRÉVISIONS 2020 BUDGET GÉNÉRAL

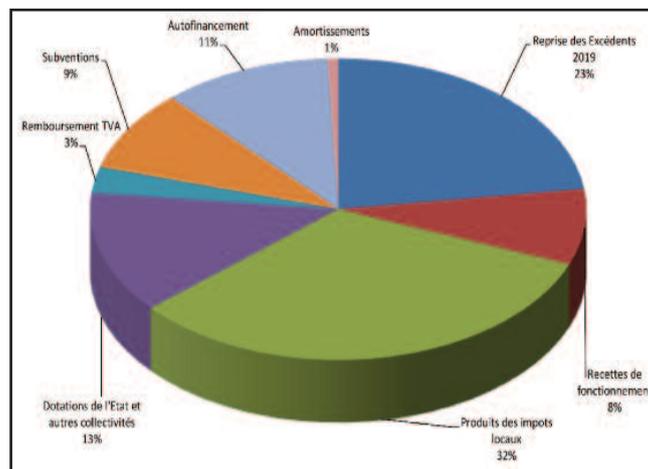
## DEPENSES

Charges à caractère général et gestion courante	<b>655 150,00€</b>
Frais de personnel	<b>334 050,00€</b>
Remboursement de la dette	<b>57 444,12€</b>
Intérêts	<b>17 000,00€</b>
Capital	<b>40 444,12€</b>
Autofinancement	<b>239 300,00€</b>
Reprise déficit investissement 2019	<b>220 255,88€</b>
Travaux et acquisitions diverses	<b>643 100,00€</b>
Amortissements	<b>15 000,00€</b>
<b>Total</b>	<b>2 164 300,00€</b>



## RECETTES

Excédents 2020	<b>494 985,43€</b>
Produits des services et opérations patrimoniales	<b>175 214,57€</b>
Fiscalité et compensations	<b>706 500,00€</b>
Dotations de l'Etat et autres collectivités	<b>283 800,00€</b>
Remboursement TVA sur travaux 2019	<b>60 700,00€</b>
Subventions	<b>188 800,00€</b>
Autofinancement	<b>239 300,00€</b>
Amortissements	<b>15 000,00€</b>
<b>Total</b>	<b>2 164 300,00€</b>



En 2020, les principales prévisions de dépenses portaient sur : la continuité des travaux de voirie, acquisitions foncières (Cleyzeau, Rue de la Gare, Champ-Jupon).

L'acquisition de la Cité Cleyzeau et l'acquisition de l'îlot rue de la Gare sont en cours.

Pour ce dernier dossier très complexe, les négociations avec les propriétaires ont pris du retard.

Les principales recettes proviennent de la fiscalité (348 800 €) et des aides financières des différentes collectivités.



**SERVICES ELECTRICITÉ**

**Ohms**

**Électricité générale**

06 51 19 01 82

**Sébastien ROMAND**  
ohms.services@gmx.fr  
4, impasse le courtioux 01230 TENAY



**GARAGE DE L'EUROPE**  
38, Avenue de l'Europe  
01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

**Frédéric MATHY**

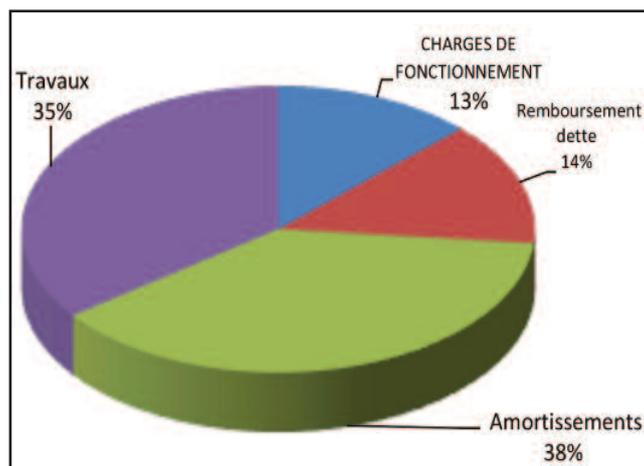
TEL. 04 74 36 31 53  
FAX 04 74 36 35 99

**sarl.mathy@wanadoo.fr**

# PRÉVISIONS 2020 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

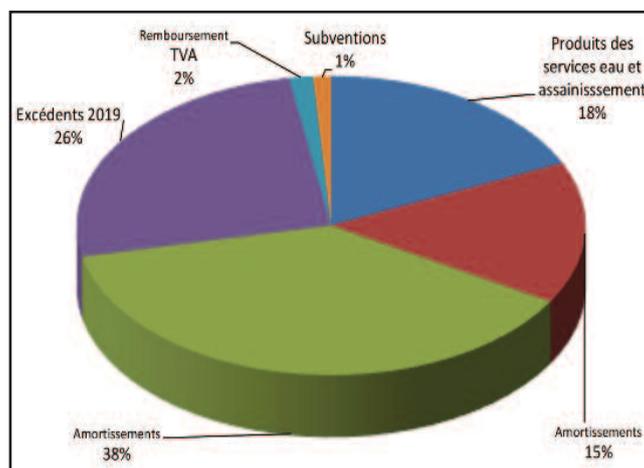
## DEPENSES

Charges à caractère général	<b>49 700,00€</b>
Amortissements	<b>150 300,00€</b>
Travaux	<b>139 000,00€</b>
Remboursement de la dette	<b>55 000,00€</b>
Intérêts	<b>14 000,00€</b>
Capital	<b>41 000,00€</b>
<b>Total</b>	<b>394 000,00€</b>



## RECETTES

Excédents 2019	<b>101 220,16€</b>
Remboursement TVA sur dépenses 2019	<b>6 000,00€</b>
Amortissements	<b>150 300,00€</b>
Vente eau et redevance assainissement	<b>71 500,00€</b>
Dotations et participations	<b>60 500,00€</b>
Subventions	<b>4 479,84€</b>
<b>Total</b>	<b>394 000,00€</b>



Le remplacement de la conduite eau, rue Genod, est la principale dépense de l'exercice 2020. Comme chaque année, le budget de fonctionnement ne s'équilibre qu'avec une subvention qui provient du budget principal.

**AB6NET**  
Votre agence web  
LOCALE & créative

**Ab6net, votre agence web DANS L'AIN**

14 RUE LOGÉROT  
01000 BOURG EN BRESSE  
Tél. 04 74 45 36 56 | www.ab6net.net

**BRIGADES NATURE**  
[GROUPE SOS]

**les brigades vertes**

**Une association à votre service :**

- Entretien espaces verts, espaces naturels
- Fleurissement
- Entretien, ouverture chemin de randonnées
- Entretien, restauration petits patrimoines
- Débarras, ramassage de déchets ...

**770, avenue du Château Larron - 01300 Belley**  
**Tél. 04 79 42 96 19**

# COMMISSION TRAVAUX, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

## TRAVAUX ENTREPRIS CES 2 DERNIÈRES ANNÉES : PARKING RUE CENTRALE



Ce chantier débuté en 2017, a pris du retard en raison des contraintes de désamiantage. Finalement, il s'est achevé en 2019. Le parking a été mis en service et outre l'intérêt qu'il apporte pour le stationnement à proximité des commerces, il remplace aussi un îlot d'immeubles vétustes. Ce projet a été confié à Mme Anne GUIRAUD, architecte à Chambéry. Les entreprises DDTSL pour la déconstruction, FONTENAT pour le désamiantage, GRITTI pour les VRD et VINCENT TP pour les enrobés ont travaillé pour un coût total de 365 228,57€ (hors acquisitions).

Ce chantier a bénéficié d'une subvention de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, et d'une subvention de la CCPA d'un montant de 53 638€.

## REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE RUE GENOD



C'est l'entreprise DUMAS TP qui, suite à un appel d'offres, a été retenue pour la réalisation de ces travaux qui ont nécessité la création d'une sauterelle afin de continuer à alimenter les habitations en eau potable pendant toute la durée du chantier (coût total 96 965,67 €). Les branchements plomb n'étant plus réglementaires, ils ont été remplacés par VEOLIA dans le cadre du contrat de délégation de service public signé avec la commune fin 2017. Enfin, l'entreprise EIFFAGE a réalisé la pose des enrobés pour un montant de 70 282,20 €.

Il s'agit d'une dépense totale s'élevant à 167 247,87 € qui a également été subventionnée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain à hauteur de 53 635 €.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

La commune poursuit son objectif de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics. En 2019, c'est une rampe avec moins de 5% de pente qui a été réalisée pour permettre l'accès à la salle de gym et à la cantine. C'est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue pour un coût de 14 073,60 € TTC (subvention DETR : 4 221,90 €).



Les employés communaux ont également effectué une mise aux normes dans les sanitaires de ce bâtiment qui devient ainsi adapté aux personnes à mobilité réduite.

Pour les mêmes raisons, la porte de la bibliothèque a été remplacée par l'entreprise MORAND pour un montant de 8 713 € subventionné par l'Etat à hauteur de 30 %.

## TRAVAUX D'ENROBÉS

Le programme annuel des travaux de voirie portait en 2019 sur la réfection des enrobés (rue de la Cour, place de la Mairie, route de Malix, allée du Belvédère) pour un montant de 133 021,90 €.

Pour compléter l'aménagement de la place de la Mairie afin de rendre cet espace plus agréable pour les usagers, comme pour les visiteurs, de gros pots de fleurs sont venus agrémenter le parking du centre de la commune.

En 2020, ce sont les enrobés de l'impasse du Colonnier, du lotissement du Couard et le parking des Eaux-Noires, qui ont été refaits pour un coût de 50 471,64 €



## DIVERS

- Gilles Mourier a remplacé l'éclairage du stade par des projecteurs à LED haute puissance (pour un coût de 13 063 € TTC avec une subvention de 3 265 € de l'Etat).
- La chaudière de l'église a été remplacée par l'entreprise THERMIC SERVICES ( 25 875,48 € TTC).
- Un logement de secours dans le bâtiment mairie/école a été rénové entièrement par les agents communaux. Il permettra, lors de sinistres ou de circonstances exceptionnelles, de reloger d'urgence les habitants dans des conditions satisfaisantes.
- L'allée qui mène au Parc des Eaux-Noires a été complètement nettoyée par les agents communaux. Quant au bâtiment industriel, il a été divisé en quatre parties indépendantes les unes des autres. Trois d'entre elles sont déjà louées par des entreprises du secteur.



Tout récemment, un toilettage du Monument aux Morts a été effectué par les agents municipaux. Tout d'abord la haie de thuyas qui entourait le monument a été arrachée permettant ainsi d'ouvrir la perspective sur la rivière et les bâtiments situés en arrière-plan. Puis c'est un nettoyage qui a permis de blanchir la pierre. Une première canisette a été installée et des poubelles ont été ajoutées sur la place.

Le centre ville n'a pas été oublié non plus. Les pierres du parapet du pont ont également subi un grand nettoyage. Le square de l'église a été remis en état.

Ces travaux réalisés par les agents font suite à une décision de la nouvelle équipe municipale : l'embellissement de la commune. Mais pour que cet effort ne soit pas vain, il est demandé à tous de faire preuve de civisme, d'utiliser les équipements mis à disposition pour la propreté des rues et des trottoirs.



## SALLE DES FÊTES

La commission sécurité diligentée par la Sous-Préfecture, qui s'est réunie le 20 décembre 2019, a donné un avis favorable pour l'utilisation des locaux.

Pour répondre aux demandes des associations, un podium a été acheté (prix : 9 580 € TTC).

Hélas en raison de l'épidémie de COVID 19, les manifestations organisées à la salle des fêtes ont dû être annulées.

## SÉCURITÉ

### Vérification des installations

La société Socotec est chargée de vérifier les aires de jeux et les installations dans nos bâtiments publics (électrique, alarme incendie, système de désenfumage...). La société Véolia est chargée de contrôler les postes d'incendie et l'entretien de nos STEP et postes de refoulement. L'entreprise Desautel contrôle les extincteurs et la société Joseph vérifie les équipements de cuisine de la salle des fêtes et ceux de la cantine.

### Circulation

Des panneaux limitant la vitesse de circulation à 30km/h ont été installés au lotissement du Couard et au hameau du Chanay. Là-aussi, il est demandé, pour la sécurité de tous, de respecter la réglementation.

C. PARDO, C. SAVOI, P. PERSICO

# COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET CULTURELLES

## Une année scolaire perturbée !

Cette année 2020 restera une année bien particulière pour les petites Tenaysiennes et les petits Tenaysiens.

Après un début d'année, somme toute classique, un événement totalement inattendu est venu perturber la vie de tous. En effet, jeudi 12 mars, le Président de la République, Emmanuel MACRON annonce la fermeture des établissements scolaires. Parents, enfants et enseignants vont devoir s'adapter à un nouveau mode de vie. Les maîtresses des écoles de Tenay vont alors, quant à elles, tout mettre en œuvre pour apporter, aux élèves, un suivi pédagogique de qualité, en distanciel !

Le 11 mai, le confinement prend fin et les écoles sont autorisées à ouvrir de nouveau. Un protocole sanitaire est mis en place. Ainsi, le nombre d'enfants est limité à 9 élèves par classe, dans un premier temps ; la distanciation physique devant et dans l'école doit être appliquée ; le lavage des mains devient systématique et obligatoire ; les entrées, sorties et récréations sont décalées ; en maternelle les élèves de grande section sont prioritaires et les jeux (tricycles, vélos...) ne sont plus autorisés.

Ce protocole implique aussi un renforcement du ménage, notamment à partir du 25 mai, avec la réintégration de 15 nouveaux élèves à l'école élémentaire : Christine intervenant alors de 16 h 00 à 18 h 50 pour nettoyer les locaux.

Le bus communal a lui aussi dû mettre en place de nouvelles règles : Manuel TRUJILLO devant condamner un siège sur deux, pour limiter le nombre d'enfants par trajet. Ce ne sont là que quelques exemples, mais ils illustrent tout à fait la nouvelle vie qui s'organise alors.

Bien entendu, tout cela a évolué. Depuis la rentrée, un nouveau protocole est entré en vigueur dans les transports scolaires et à l'école : le port du masque est même devenu obligatoire, pour les enfants dès l'âge de 6 ans le 2 novembre. De plus, suite au décès de Samuel PATTY (professeur d'histoire géographie à Conflans-Sainte-Honorine) le plan Vigipirate a été élevé au niveau « urgence attentat ».

Si en mai et juin, les petites Tenaysiennes et les petits Tenaysiens sont revenus progressivement sur les bancs de l'école, la rentrée de septembre a permis le retour de tous, dans le respect du protocole sanitaire établi (et renforcé en ce début d'année).

Cette nouvelle année scolaire, l'équipe enseignante de Maternelle a vu l'arrivée d'une nouvelle Directrice, Mme TENA, en remplacement de Mme MACHELIDON et l'organisation est la suivante :

- Mme TENA a la charge des Toutes Petites Sections (pas d'élève pour cette rentrée 2020), de 6 élèves en Petite section et de 9 élèves en moyenne section.
- Mme BLANC et Mme BORJON (qui interviennent les lundis) s'occupent de 15 élèves en grande section.

- Les ATSEM, Ludivine, remplacée par Koralay pendant la durée de son congé maternité, et Christine (uniquement le matin car elle s'occupe également de la cantine et du ménage à l'école élémentaire) viennent épauler les maîtresses.



A l'école élémentaire, l'équipe a quelque peu bougé cette année :

- Madame JUNET a la charge de 6 CP et s'occupe également de la Direction de l'école. A ce titre, elle est déchargée les jeudis et c'est Madame BORJON qui intervient déjà en maternelle qui prend sa classe en charge.
  - Madame DUBEZAK a 6 élèves en CP et 4 en CE1.
  - Madame TERMIER a 14 élèves en CE2 et 8 en CM1.
  - Madame TOURNOIS a 9 élèves en CM1 et 13 en CM2.
- Les écoles de TENAY étant toujours situées en réseau d'éducation prioritaire, les classes de CP et CE1 sont dédoublées, cette année encore.

A cause du confinement, les projets éducatifs et autres sorties scolaires ont dû être reportés.

Le projet « Watty à l'école » sur les énergies renouvelables (en lien avec la Communauté de Communes), pour les élèves de l'école élémentaire, s'est interrompu en mars et a repris depuis quelques semaines.

Depuis la rentrée, les élèves des deux écoles ont pu participer également à d'autres sorties :

- Le mardi 15 septembre (matin), les élèves de maternelle se sont rendus au parc des Eaux Noires, pour observer la nature.



- Les 15 et 16 octobre 2020, les élèves des écoles maternelle et élémentaire sont allés à la rencontre de Marceau afin de découvrir la technique du graffiti. Ce dernier a réalisé la fresque au niveau de la passerelle sur le thème de la truite de l'Albarine et des vestiges

romains. Il a expliqué aux élèves comment réaliser un graffiti et ces derniers ont pu ensuite expérimenter en classe, avec l'aide de leurs enseignantes (les élèves auront peut-être l'occasion de rencontrer à nouveau cet artiste : un autre projet étant en cours d'élaboration).

Enfin, depuis le 12 octobre, le cycle piscine a dû s'arrêter et, à cause des nouvelles règles sanitaires, la commémoration du 11 novembre (à laquelle les élèves de l'école élémentaire participent chaque année) a été annulée.

## Bibliothèque municipale

Après une année 2020 bien compliquée, essouffement des bénévoles, crise sanitaire, renouvellement des élus... la nouvelle équipe du conseil municipal souhaite donner une nouvelle orientation à ce haut lieu de la culture !

Laurine TERNIZIO, animatrice du Centre Socio-Culturel de l'Albarine assure les permanences de la bibliothèque les jeudis et les vendredis de 10 h à 11 h 30 et 1 samedi sur 2 (les dates sont affichées sur la porte) de 9 h 30 à 11 h durant les semaines scolaires.

Chaque semaine, les enfants des écoles reprennent le chemin de la bibliothèque.

Des travaux de réaménagement ont débuté. La bibliothèque a gagné quelque peu en luminosité avec le retrait des stores de la vitrine. La porte d'entrée a également été changée, afin de répondre aux exigences d'accessibilité.

La commune est en réflexion quant à l'évolution souhaitée pour cet espace qui pourrait devenir un point d'accueil culturel, la vitrine d'événements tels qu'expositions, festival sur le thème de l'art dans la rue, animations peinture, sculpture, musique...

Les projets ne manquent pas :

- proposer davantage de permanences, notamment les mercredis,
- re-constituer une équipe de bénévoles,
- relocaliser la bibliothèque dans un espace plus spacieux et davantage visible,
- repenser l'espace pour le bien-être de tous (espace petite enfance, espace multi-média pour adolescents...),
- proposer 2 boîtes à lire : l'une pour les adultes et l'autre à disposition des enfants dans le square,
- effectuer un « désherbage » qui permettra de renouveler les collections,
- proposer des lectures pour tous : nous aimerions que chacun y trouve ce dont il a envie : BD ? Documentaires ? Mangas ? Récits historiques ? Romans ? Revues sportives ?
- proposer un espace de jeux (jeux de société, jeux de rôle...),
- organiser l'informatisation de la gestion des livres...

La bibliothèque devient entièrement gratuite pour tous ! Profitez-en et venez nous faire part de vos envies et attentes.

Cette période de confinement nous empêche momentanément d'ouvrir mais pas de préparer la nouvelle année et ses nombreux projets !

Remerciements à Laurine TERNIZIO, salariée de la bibliothèque et Dominique ROBIN, bénévole dévouée sur laquelle nous pouvons toujours compter.

D'autres projets (DRAC avec Ambronay, l'Arbre Canapas, collectif de musiciens, les arts caméléons, devraient avoir lieu début 2021) et sorties attendent les enfants des écoles en 2021 (notamment celle à la ferme de LHUIS pour les élèves de maternelle, initialement prévue en juin 2020).

Espérons que chacun d'eux pourra se réaliser.

Très belle et heureuse année 2021 à l'ensemble de l'équipe enseignante, au personnel des écoles, aux enfants ainsi qu'aux familles.

**S. CHEVRY**



ACHAT - VENTE DE TERRAINS  
PROMOTION IMMOBILIÈRE

**Primmo**  
PROMOTEUR LOTISSEUR

Tél : 04 79 81 10 44  
01300 BELLEY  
[www.primmo-dumas.com](http://www.primmo-dumas.com)

**SARL Pierre PERSICO**  
Maçonnerie Carrelage Charpente  
PERSICO Pierre

Les Hauts de Champ Jupou  
01230 TENAY  
[persico.pierre@wanadoo.fr](mailto:persico.pierre@wanadoo.fr)

Tél. 04 74 36 46 05 Fax 04 74 36 67 38

**N. BOUTEAUD**



## La Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TiEOM)

Jusqu'à présent, sur les 10 communes de la Vallée de l'Albarine (Arandas – Argis – Chaley – Cleyzieu – Conand – Nivollet Mtg – Oncieu – St Rambert en B – Tenay - Torcieu), la taxe d'ordures ménagères dépend uniquement de la base foncière de l'habitation ou du local. Ce sera le cas jusqu'à la taxe foncière 2021.

### Ce qui change :

A partir de la taxe foncière 2022, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avec part incitative (TiEOM) entre en application. Concrètement, cela signifie que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, à chaque fois qu'un bac roulant est sorti pour qu'il soit collecté, la collecte est comptabilisée. L'utilisateur paiera la taxe ordures ménagères 2022 en fonction de l'utilisation du service qu'il aura faite en 2021.

L'objectif est de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels en offrant aux usagers la possibilité d'agir, en partie, sur le montant de leur taxe. Si le bac n'est pas plein, inutile de le sortir, il vaut mieux attendre la semaine suivante.

Attention : le règlement de collecte stipule que le bac doit être rentré après la collecte, aucun bac ne doit rester sur la voie publique. En cas de problématique de stockage du bac, il faut appeler au 0 800 35 30 25.

La TiEOM prélevée sur la taxe foncière 2022 comportera une part fixe liée à la base foncière + une part incitative qui dépendra du nombre de collectes effectuées sur l'année civile 2021.

### Montant TiEOM sur taxe foncière 2022 = part fixe + part incitative

- Part fixe = base foncière de chaque bien immobilier x le taux d'ordures ménagères %
- Part incitative = nombre de collectes de l'année 2021 x tarif d'une collecte

Attention, la part incitative est décalée d'une année, les collectes 2021 sont répercutées sur la taxe foncière 2022.

(Taux part fixe et tarifs collectes non connus à ce jour. Les taux sont mis à jour sur le site Internet de la CCPA [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr))

### Comment accéder à son compte personnel déchets :

Afin de suivre les fréquences de collecte du bac d'ordures ménagères, chaque propriétaire peut créer son compte en ligne. Pour connaître son code d'accès, il faut contacter le n° vert 0 800 35 30 25 puis se connecter à [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr), rubrique : Déchets , « Accès à mon compte bac-poubelles (espace réservé aux propriétaires) ».

**Nous vous rappelons que le N° vert 0 800 35 30 25 est à votre disposition pour :**

- commander un bac
- échanger ou remplacer votre bac
- effectuer une maintenance sur votre bac (ex : couvercle cassé)
- signaler votre départ ou arrivée lors d'un déménagement  
(Obligatoire au même titre que l'eau ou EDF)
- connaître vos levées de bac
- signaler une erreur dans vos coordonnées (nom ou adresse)
- demander votre code d'accès personnel Internet
- signaler un problème d'accès à la rubrique...

# MÉMO'tr@

CHEZ VOUS, **TOUS VOS EMBALLAGES** SE TRIENT !

## EMBALLAGES & PAPIERS



### PLASTIQUE

Pots de yaourts, bouteilles plastiques, barquettes, sacs...



### PAPIER & CARTON

Journaux, sacs krafts, briques alimentaires, boîtes à pizza...



### MÉTAL

Aérosols, conserves, canettes, capsules de café...

**VOS EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE :**



**EN VRAC, VIDÉS, NON LAVÉS ET NON IMBRIQUÉS ENTRE EUX**

SANS OUBLIER LE RESTE :

### ORDURES

Restes alimentaires, déchets ménagers...

**DANS UN SAC POUBELLE BIEN FERMÉ**

**BACS GRIS CCPA**



### VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre...

**VIDÉS, SANS COUVERCLE, NI BOUCHONS**

**BENNES À VERRE**



[www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)

Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain

# A VOTRE SERVICE...



À Ambérieu en Bugey et St Rambert en Bugey, retrouvez vos structures France Services.

En un même lieu, nos chargées d'accueil vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches administratives liées à la famille, la santé, l'emploi, la retraite, le droit, le logement...



Accès Internet/Wifi en libre service  
Impressions – Photocopies – Scans.



## FRANCE SERVICES ALBARINE

108 rue du Dr Temporal  
01230 St Rambert en Bugey

06 22 95 90 58

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi,  
9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h30  
Vendredi  
9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00  
Samedi 9h00 – 12h00

Les **MAISON FRANCES SERVICES** sont des lieux de proximité ouverts à tous. Dans ce lieu unique un agent est présent pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives de premier niveau : CAF, CPAM, MSA, Pôle-emploi, CARSAT, ANTS, Le Poste, Finances publiques, questions juridiques...

À St Rambert en Bugey : Albarine, 108 rue du Dr Temporal-01230 St Rambert en Bugey

A Tenay, salle de réunion de la Mairie au 06-22-95-90-58  
ou [strambert.csc.msap@alfa3.org](mailto:strambert.csc.msap@alfa3.org)

## NOUVEAU COMMERCE



En juin, Florian CHAUDIER ouvrait son épicerie « **Tout en m'Ain** », dans les locaux de l'ancien Vival.

Il propose des produits d'épicerie générale et d'épicerie fine, de la viande emballée sous vide provenant de producteurs locaux, tout comme ses légumes.

On peut également y trouver les journaux locaux.

Il assure aussi la distribution de sacs jaunes pour le tri sélectif.

Prochainement le magasin accueillera le tabac avec les jeux de « la Française des Jeux ».

Le magasin est ouvert de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h tous les jours.

Le dimanche de 7 h à 13 h.

## Relais Assistants Maternels R.A.M.

Relais Assistant.e.s Maternel.le.s « DES RACINES ET DES AILES »

Service gratuit ouvert aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants des communes suivantes : Saint Rambert en Bugey, Torcieu, Tenay, Cleyzieu, Nivollet-Montgriffon, Conand, Oncieu, Arandas, Chaley et Argis

**Adresse** : En Paillard - Clos Joseph TISSOT GUERRAZ, 01230 TORCIEU (derrière l'école publique de Torcieu)

**Responsable** : Aurélie PEREZ

**Mail** : [petiteenfance.torcieu@gmail.com](mailto:petiteenfance.torcieu@gmail.com) - **Tél.** 09 72 53 38 37

### Permanences téléphoniques et accueil du public (sur RDV)

- Mardi de 14 h à 18 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi et Vendredi de 10 h à 12 h 30

### Temps collectifs

- Mardi et jeudi de 8 h 45 à 10 h 45 (accueil possible jusqu'à 9 h 30)



Terrassement - Travaux publics  
Démolition



04 74 21 49 82

475 av. de Trévoux - ST DENIS les BOURG

VINCENT GIANNASI

CHARPENTE COUVERTURE  
ZINGUERIE

07.60.26.80.91

[vincentg@bbox.fr](mailto:vincentg@bbox.fr)

01110 CORMARANCHE EN BUGEY

Siret: 521 104 822 000 29

[vincent.giannasi@gmail.com](mailto:vincent.giannasi@gmail.com)

# Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain

Mission de service public de proximité, avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.



## MISSIONS

✓ **Parcours contractualisés vers l'emploi et l'autonomie**  
Ateliers collectifs innovants, valorisation des compétences

✓ **Partenariat et relations avec les entreprises**  
Emploi, formation, découverte des métiers, acquisition de compétences, découverte des secteurs qui recrutent, aide à la création d'entreprise...

## ACCOMPAGNEMENTS :

✓ **à l'accès aux droits sociaux et aux aides financières...** pour faciliter la définition et la réalisation du projet professionnel

### ✓ à la formation

Préparation aux concours, préqualifications, qualifications, aide à l'accès aux contrats en alternance et au retour en formation...

### ✓ à l'emploi

Ateliers de recherche, CV, lettres de motivation, coaching, partenariat avec les entreprises, mobilité internationale...

### ✓ au logement

Soutien pour un logement autonome, temporaire ou d'urgence, budget, aides diverses...

### ✓ santé

Accès au droit sécurité sociale et complémentaire, consultation gratuite de psychologue...

### ✓ mobilité

Point information, recherche de moyens de locomotion (scooters, cartes Illico solidaire), carte Pass Région...

Chaque année 2300 jeunes sont ACCOMPAGNÉS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE et SOCIALE par des professionnels et tout un réseau de partenaires, AVEC DES RESULTATS

## LAURÉATS DANS LA CATÉGORIE "PARTICIPATION COLLECTIVE"

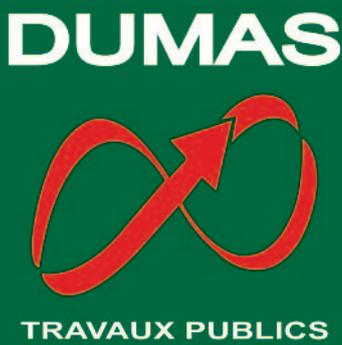
Cette 2<sup>ème</sup> catégorie était ouverte aux groupes composés de deux personnes ou plus, accompagnés par une structure associative du logement et/ou de la jeunesse.

### 1<sup>er</sup> prix : prix "MACIF" : La Coloc' végétale et idéale

Projet réalisé par Damien Lacombe, Nyoungue Ngond et Céline Patin, accompagnés par la CLLAJ de la MLPA de l'Ain à Ambérieu-en-Bugey.



A partager sur le net...



Terrassement  
Réseaux humides  
Réseaux secs  
VRD

Tél : 04.79.81.10.44

www.dumastp.fr  
contact@dumastp.fr



Courenq - Yvoz  
ASSURANCES

Toutes Assurances  
Professionnelles  
PRODUITS FINANCIERS  
ET ÉPARGNE RETRAITE  
Auto - Habitation -  
Complémentaire Santé

36, boulevard du Mail BP 56 - 01302 BELLEY  
Tél. 04 79 81 04 35

# PHARMACIE BARBI

Crise du coronavirus :  
**GARDONS LE CONTACT !**

Votre pharmacie  
a mis en place un site internet  
pour vous permettre  
d'envoyer votre ordonnance  
depuis chez vous  
ainsi qu'une page facebook  
pour vous donner  
des infos santé.

Pour vous connecter,  
rendez-vous sur

[www.pharmacietenaysienne.fr](http://www.pharmacietenaysienne.fr)

# NAVETTE POUR LE MARCHÉ

Depuis septembre,  
la municipalité a mis en place  
un transport le  
**vendredi matin**  
pour les personnes habitant  
les hameaux,  
mais également pour celles  
de Chaley et Argis,  
pour venir au marché.

Ce service est gratuit.

Il faut penser à vous inscrire  
le jeudi matin en appelant  
la mairie au 04 74 36 40 66

# DE L'INSTITUT SAINT-JOSEPH...

## Extraits du livre de Jacqueline Di-Carlo « Le Temps d'avant »



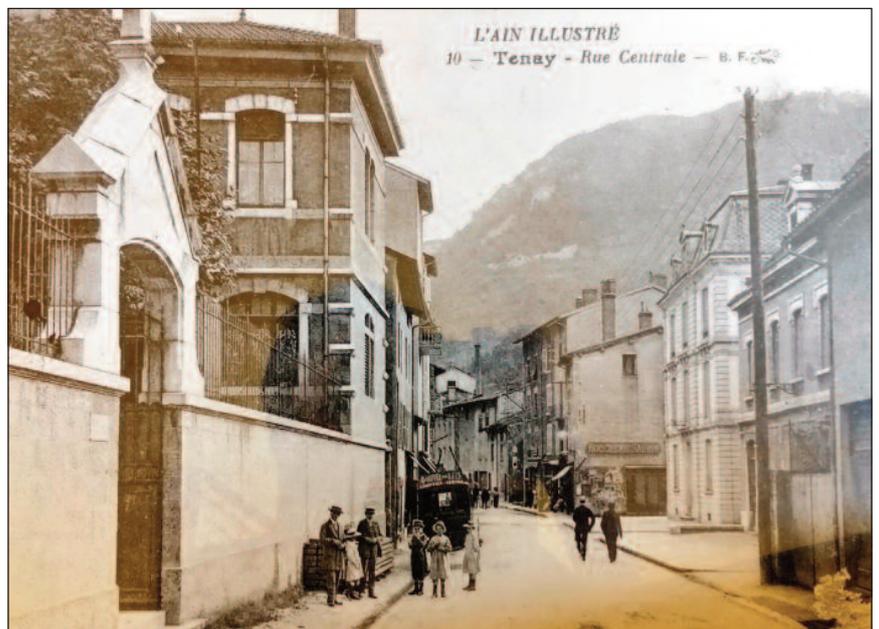
Le terrain est acheté vers 1895 par Joseph Allard, directeur de l'usine Warnery. La construction du bâtiment est entreprise la même année par Larmaraud, et se fait en deux temps. D'abord l'aile sud et le bâtiment central. Puis l'aile nord est commencée. Mais l'argent manque. Joseph Allard, propriétaire du terrain, fournit alors les fonds nécessaires et devient seul propriétaire de l'immeuble. En 1898, l'école libre de filles et la maternelle commencent à fonctionner avec les religieuses de Saint-Joseph. Mais survient la loi Waldeck-Rousseau de 1901 sur les associations religieuses et surtout la loi de 1902 du président du Conseil, Combes, qui pratique une politique violemment anticléricale. Préparant un projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il fait fermer de nombreux établissements religieux et disperser les congrégations.

N'ayant plus le droit d'enseigner, les religieuses quittent Tenay en juillet 1902. L'école libre clôt ses portes. La commune de Tenay se retrouve avec, sur les bras, les enfants qui fréquentent l'école libre, soit 180 filles et 130 petits de l'asile. Le conseil, sous la direction du maire Jean Quinson, demande en août, la réouverture de l'école congréganiste, mais sans succès. L'école publique devra s'arranger pour recevoir tous ces élèves supplémentaires.

Comme le bâtiment du 54 rue Centrale est la propriété d'un particulier, il échappera à la sécularisation des biens d'église. Monsieur Allard, loue l'ensemble de l'immeuble à Francisque Fournier, imprimeur qui travaillait jusqu'alors 18 rue de la Gare. Fournier sous-loue les pièces vides à des particuliers. Mais il fera de mauvaises affaires, quittera Tenay en 1908. Le bail se prolongera jusqu'en 1919.

A cette date, Joseph Allard vendra le bâtiment à une société foncière de Bourg. On parle déjà d'y ouvrir une nouvelle école libre. Mais la crise du logement ajournera ce projet et la Schappe louera le bâtiment pour ses ouvriers. Un chirurgien-dentiste ouvrira même un cabinet dans le bâtiment central.

C'est en 1928 que l'école libre sera finalement ouverte. La loi Waldeck-Rousseau sur les Congrégations est toujours en vigueur, mais la création d'écoles libres est autorisée. Les religieuses qui assureront l'enseignement portent des habits civils. Mademoiselle Morel prendra la direction de l'école libre. Une garderie d'enfants que la S.I.S subventionnera pour les enfants de ses ouvriers sera installée dans l'aile sud. Les religieuses reprendront le voile en 1940 sous le gouvernement Pétain. A l'école libre, sera créée une école ménagère pour les jeunes filles qui apprendront à coudre et à cuisiner. Le jeudi, sur l'arrière du bâtiment, en haut, fonctionnera le patronage pour les filles, « les Ames Vaillantes », et pour les garçons, « les Louveteaux ».



# ... A LA MAISON DE L'ALBARINE

En juillet 1929, la pharmacie de la rue de la Cour, fermera ses portes et viendra s'installer dans l'aile Nord du bâtiment où l'on aménagera également un dispensaire.

En vertu des lois, la pharmacie des sœurs sera fermée en 1942, alors que le dispensaire restera jusqu'à la fermeture de l'école en 1957.

En 1959, le conseil municipal a le projet de création d'une maison de retraite dans ce bâtiment. Quelques

années plus tard, un syndicat formé par les communes de Tenay, Argis, Chaley sera constitué pour la réalisation de ce projet.

La Maison de Retraite l'Albarine fonctionnera dans ces locaux jusqu'en 2011 date à laquelle elle est transférée dans une nouvelle construction financée en grande partie par les cotisations de 1% solidarité, sur l'ancien tènement industriel de l'usine de l'Albarine.

Elle se prénomme maintenant La Maison à Soie.



 **Entreprise Gilles MOURIER**  
Electricité générale - Eclairage public  
Chauffage électrique  
Rénovation  
**Tél. 04 74 36 28 57**  
**Port. 06 95 47 99 12**  
entreprise.mourier@free.fr  
ANGRIERES - 01230 SAINT RAMBERT EN BUGEY

 **CONFORT de L'HABITAT**  
Fenêtres Portes Volets  
 **Cédric MARQUIANT**  
Portails Stores Pergolas  
  
Expert rénovateur  
**K·LINE**  
150, rue de la Outarde - Z.A. En Beauvoir  
01500 CHATEAU-GAILLARD  
**04 74 34 53 08**  
c.marquiant@confort-de-l-habitat.com  
www.confort-de-l-habitat.com

# LA MAISON DE L'ALBARINE

Résidence hôtelière  
de charme à Tenay

**Cette demeure du XIX<sup>ème</sup> siècle va devenir, sous la houlette de Clément Dijoux, un complexe hôtelier destiné à une clientèle souhaitant vivre, explorer et partager une nouvelle expérience touristique.**

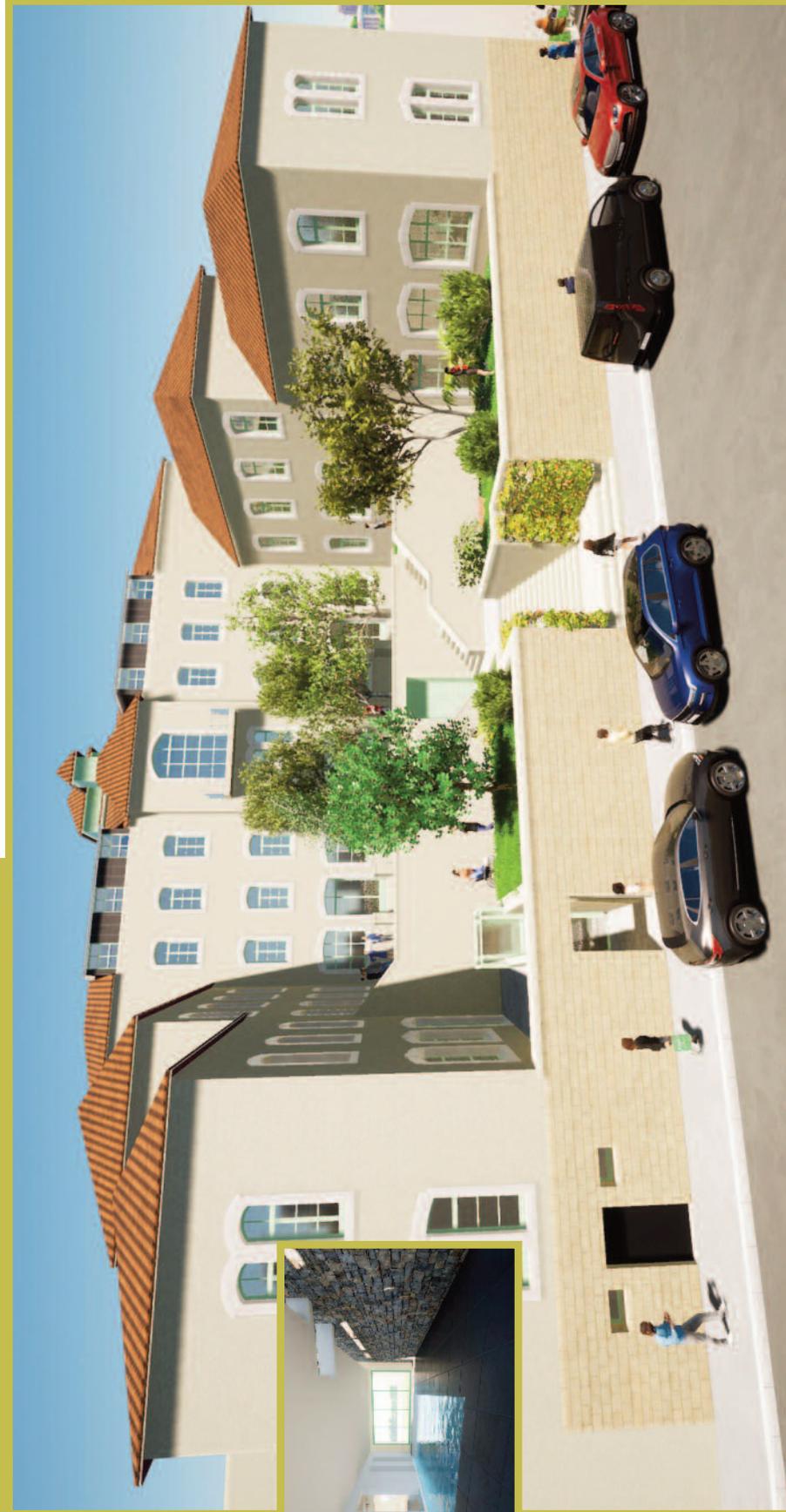
## Le projet

Surplombant la rue centrale de Tenay cette demeure au caractère affirmé sera entièrement rénovée et deviendra un atout touristique pour notre beau village. L'établissement disposera d'une capacité d'accueil de 160 lits réparti en 22 chambres doubles, 4 résid'hôtel et 5 dortoirs. Un parking de 25 places sera créé et un restaurant "La Table Pierrade®" pour le plus grand bonheur des touristes et des Tenaysiens(nels). Outre

l'hébergement la Maison de l'Albarine va proposer un espace de bien-être, un bar lounge, des salles de formation et conférence ainsi qu'un espace de coworking.

## Ses atouts

L'idée peut paraître saugrenue à celui qui ne connaît pas notre belle région. La Maison de l'Albarine apportera un souffle de bien-être à notre commune. Les amateurs de pêche à la mouche trouveront un hébergement digne de ce nom pour parfaire leur séjour, les aficionados de la randonnée pédestre ou à vélo pourront récupérer de leurs efforts dans un cadre idyllique. Idéalement située, au centre des différents attraits touristiques de la région, la Maison de l'Albarine va sans nul doute avoir un impact positif sur la vie à Tenay.



# AUTRES PROJETS

**D'autres gros projets sont en cours. Initiés par l'ancienne municipalité, ils devraient se concrétiser dans les prochaines années.**

## CITÉ CLEYZEAU

Les cités construites, pour répondre aux besoins importants de logement des ouvriers des usines de filature, se sont libérées petit à petit de leurs locataires.

La commune, dans un précédent programme de rénovation urbaine, avait déjà fait procéder à la démolition de la moitié des bâtiments. Le projet d'aujourd'hui consiste à la déconstruction de la totalité restante, afin de libérer du foncier.

Ce nouvel espace plat et très bien exposé au soleil du fait de son orientation, permettra d'y construire un habitat neuf et plus adapté à la demande contemporaine. Le projet consiste à implanter un type d'habitat intermédiaire entre la maison individuelle et l'immeuble collectif.



Des maisons mitoyennes par le garage permettent une indépendance sans nuisance.

La commune et l'Etablissement Public Foncier (EPF) ont collaboré à la réalisation de ce projet. L'EPF a négocié puis signé les actes d'acquisition auprès des propriétaires. Il engagera la déconstruction des bâtiments en 2021, sous réserve que le coût du désamiantage entre dans l'enveloppe estimative.

La commune remboursera les dépenses engagées par l'EPF selon un échéancier fixé sur 10 ans. A charge ensuite pour elle, de trouver un bailleur social qui investisse dans la reconstruction du bâti évoqué ci-dessus.



# AUTRES PROJETS



## ILOT INSALUBRE RUE DE LA GARE

En lien avec le cabinet URBANIS de Lyon, cet autre projet consiste à l'amélioration du cadre de vie des habitants du centre bourg, mais contribue aussi à l'image de la commune aux yeux de tous, en démolissant un groupe d'immeubles vétustes.

Dans un premier temps, la collectivité se portera acquéreuse de 7 immeubles (procédures en cours). Après démolition de ce bâti, il sera créé un espace public d'une envergure suffisante, pour en faire un espace qualitatif.

Les élus apporteront une attention toute particulière au traitement de la falaise et de l'aménagement paysager. Le coût de ce projet s'élève à plus d'un million d'euros.

Des demandes de subventions au titre de la résorption d'habitat indigne sont actuellement à l'étude auprès des services de l'Etat. Cette aide financière pourrait être de 70 %.



**my Mental energy pro**

1<sup>re</sup> solution d'accompagnement bien-être et efficacité au travail

Déjà diffusée chez Sanofi, MGEN, Crédit Agricole, Brest, Milan, Volvo...

Nous contacter : [info@mymentalenergy.com](mailto:info@mymentalenergy.com) ou +33 (0)6 83 60 37 43

Accompagnez vos clients et vos équipes. Pre d'Orange. Prix de l'abonnement.

Web-conférence | Appli | Conseil | E-learning

**Tout en m'Ain**

**SUPERETTE**

3, place du Pont - 01230 TENAY  
**Tél. 04 74 35 61 97**

**MecoMens**

Vincent Cristini +33 6 70 15 46 16  
v.cristini@mecomens.fr

Conception | Construction de matériel hydro-mécanique innovant

# LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

**Les associations ont vu leurs activités fortement pénalisées par l'interdiction quasi continue d'organiser des manifestations publiques depuis le mois de mars dernier.**

**L'année 2020 aura été une année blanche pour certaines d'entre elles.**

**Néanmoins je rappelle ici l'importance du tissu associatif pour notre commune.**

**Je remercie donc, pour leur investissement au service de la collectivité, l'ensemble des bénévoles des associations œuvrant sur notre commune.**

**Le Maire, Gaël ALLAIN**

## Anciens Combattants (FNACA-UFAC) de Tenay, Argis, Chaley, Arandas

Voilà plus de 50 ans que nous vivons dans un pays où la peur de la guerre et la hantise de l'envahisseur ont disparu. Le président Chirac a proposé et fait voter la suppression du service militaire obligatoire pour chaque jeune français. Une armée de métier très technique a été développée pour défendre notre pays et nos valeurs. Tout cela a épargné la vie des jeunes générations et nous devons l'apprécier. Cependant, il ne faut pas oublier que la France a son histoire et celle que nous avons la chance de vivre aujourd'hui n'efface pas celle d'hier, de nos parents, grands-parents...



permis de faire vivre la France d'aujourd'hui et les valeurs qu'elle défend. C'est bien la raison d'être de l'action de nos fédérations d'anciens combattants qui perpétuent, aux côtés des municipalités dans toute la France, ce devoir de mémoire.

## Club du 3<sup>ème</sup> âge

Cette année le coronavirus a bien perturbé l'organisation des festivités du Club ; toutes les manifestations prévues ayant été supprimées.

Étaient annoncées pour le 1<sup>er</sup> semestre :

- Une sortie au Cécof en mars
- Une journée grenouille en mai
- Une journée champêtre à Chaley

Rien n'était fixé formellement pour le 2<sup>ème</sup> semestre à part le thé dansant au mois de novembre qui reste pour le moment en attente. Tout ceci a mis à mal les finances du club et surtout le moral des adhérents. Chacun a bien respecté les consignes en restant bien tranquille à son domicile. Même la Présidente, qui avait souhaité se démettre de ses fonctions, a dû repousser sa démission et envisage de tenter, pour cette nouvelle année, de reprendre cette association qui fonctionne très bien pour le plaisir des personnes âgées qui aiment se retrouver une fois par mois, pour papoter ou déguster un bon repas. Une seule satisfaction en cette bien triste année c'est de n'avoir aucun décès d'adhérents occasionné par cette maladie. Nous déplorons deux décès pour d'autres causes. Le Club représente encore une cinquantaine d'adhérents et va tenter d'organiser le repas de fin d'année, avec toutes les précautions d'usage, sinon il sera repoussé début 21 si tout s'améliore. Pour redonner le moral à tous, il serait grand temps de reprendre toutes nos festivités et nous attendons aussi de nouveaux adhérents.



Il est de notre devoir, nous qui sommes les derniers appelés du contingent à avoir connu la guerre et échappé à la mort, de ne pas oublier nos 30 000 camarades morts à 20 ans lors de leur service militaire en Algérie. A une époque où l'on parle de la solidarité dans beaucoup de domaines, il est normal que chaque citoyen français, et surtout les jeunes générations, participent aux diverses commémorations nationales (19 mars, 8 mai, 11 novembre). Ce sera ainsi un témoignage de respect et de reconnaissance envers ceux qui, en payant de leur vie, ont





**L'association « Le cœur en Soie »  
a pour but d'améliorer le quotidien des résidents de l'EPHAD de Tenay.**

Ainsi, grâce aux dons et cotisations, principalement, nous avons pu acheter du matériel pour compléter les activités de l'animatrice et parfaire le travail des aides soignants, diversifier les goûters, organiser des sorties comme à Champdor avec la Team Willo et au restaurant le Chat l'Ain.

Nous avons pu aussi faire intervenir l'extérieur avec une séance de socio esthétique et maintenir des activités ludiques avec Efficas-sport pendant l'été.

L'association a permis lors de la fête de la musique d'instaurer un « pique nique » lors du dîner et un accompagnement musical par un groupe composé de deux cuisiniers de l'EPHAD, tout au long de l'après midi. A l'été 2019, l'acquisition de tables et de chaises de jardin colorées a aidé nos résidents à apprécier un moment de détente à l'extérieur.

Depuis deux ans, les résidents se voient offrir un brin de muguet pour le 1<sup>er</sup> mai.



Prochainement, dans l'établissement, nous pourrions embellir la nouvelle cuisine adaptée, par des nappes et des serviettes de table assorties, ainsi qu'un service de table et sa ménagère.

Mes remerciements aux associations et commerces de Tenay, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à l'organisation des différentes manifestations, depuis ces deux dernières années, grâce à leur investissement et leur bonne humeur.

Bonnes et heureuses fêtes à toutes et à tous.

**La présidente,  
Catherine CORTINOVIS**

## Comité des Fêtes

Privés de manifestations cette année, osons espérer une accalmie de cette pandémie de COVID, afin de nous retrouver en 2021 pour partager de bons moments :

- Avril 2021 : diots
- 13 juillet 2021
- Octobre 2021 : pot-au-feu

Dans cette attente, le président et les membres du Comité des Fêtes, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021 et prenez soin de vous.

*L'Auberge  
Campagnarde*  
Hôtel\*\*\* Restaurant  
01230 Evosges  
Tel : 04-74-38-55-55  
[www.auberge-campagnarde.com](http://www.auberge-campagnarde.com)

**Auto Ecole  
Rambertoise**  
30 ans d'expérience à votre service  
**KELLAL Djamilia**  
88, rue du Dr Temporal  
01230 ST-RAMBERT-EN-BUGEY  
Téléphone :  
04 74 36 20 71  
Mobile :  
06 83 77 58 03

Activité régulière  
Transport occasionnel  
**PHILIBERT  
TRANSPORT**  
Triangle d'Activités - 11, rue Rosengart  
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY  
**04 74 46 19 19**  
[philibert-transport.fr](http://philibert-transport.fr)

*Fleurs  
de Lin*  
• Artisan Nature  
Saint-Rambert : 04 74 36 21 35 Interflora  
Hauteville : 04 74 35 19 10 - 04 74 35 36 91

## Ain Cœur d'Art

Que dire de cette année musicalement parlant : si ce n'est que depuis l'annonce de notre Président Emmanuel Macron en mars 2020 sur la déclaration de guerre Covid, la musique s'est effondrée.

Plus aucun concert : tous annulés.

Aincoeur d'art a toutefois pu assurer la fête de la musique à Tenay, sur un char, pour éviter tous regroupements et respecter la distanciation sociale.

Nous avons pu également faire un concert en juillet devant les deux bars de Tenay.



Nous devons organiser un concert le 7 novembre dans la salle des fêtes de Tenay, mais hélas il a dû être annulé.

Notre programme très festif est d'ores et déjà dans le starting block, prêt à être présenté aux Tenaysiennes, Tenaysiens et population environnante, dès que les mesures sanitaires nous le permettront.

Nous vous attendons donc avec impatience, nombreux, nombreuses pour passer ensemble une superbe soirée.

Vive la musique, Vive la culture, Vive les orchestres, Vive les musiciens.

## Association de Défense des Usagers AGaTH

L'association de défense des usagers des gares de Tenay-Hauteville et Virieu-le-Grand-Belley (AGaTH) a vu le jour au printemps 2018 pour préserver les arrêts de trains qui permettent aux habitants de la vallée et du plateau de se rendre notamment à Lyon, Ambérieu, et d'en revenir.

Avec l'aide des Maires de Tenay, Virieu-le-Grand, des élus locaux, régionaux et nationaux, quatre rassemblements ont été organisés au cours de l'été et l'automne 2018. Ces manifestations ont rassemblé près de 2000 personnes et les circulations ferroviaires ont été perturbées pendant quelques heures.

Cette mobilisation massive, associée aux contre-propositions d'horaires de l'association AGaTH, a permis à la Région de convaincre la SNCF de maintenir l'arrêt des trains les plus empruntés pour le service 2019 (de décembre 2018 à décembre 2019).

Depuis le service 2020 (décembre 2019 à décembre 2020), 80 % de nos arrêts ferroviaires sont revenus, les 20 % restant étant assurés par des cars. Malheureusement, les grèves et la crise sanitaire que nous connaissons ne nous ont pas permis de savourer notre victoire. La majorité des trains desservant notre gare a été supprimée pendant de longs mois et les trajets vers Lyon, Ambérieu,

Bourg, Chambéry ou Genève ont été rendus difficiles.

Pour le service 2021 (de décembre 2020 à décembre 2021), nous conservons les arrêts ferroviaires déjà obtenus en 2019, et nous notons le retour des arrêts à Ambérieu sur quasiment tous les trains en provenance ou à destination de Genève, qui desservent notre gare.

Nous sommes tous concernés par le maintien des arrêts en gare de Tenay, n'hésitez pas à rejoindre l'association AGaTH. Plus nous serons nombreux, plus nous ferons entendre nos voix.



**Pour tout renseignement :**  
**Jean-François BONIN 07 84 94 73 80**  
**ou par mail : [contact@assoagath.fr](mailto:contact@assoagath.fr)**

**Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre site internet <http://www.assoagath.fr/>**

**Facebook :**  
**<https://www.facebook.com/assoagath01/>**

NB : les nouveaux horaires SNCF pour 2021 sont en ligne sur <https://www.oui.sncf>

## Association U66

Les artistes de U66 attendent avec impatience des jours meilleurs... Comme pour de nombreux lieux culturels, notre saison artistique a été durement impactée par les mesures sanitaires cette année. Le COVID nous a contraint à annuler, un à un nos projets d'expositions. Le côté positif, c'est que cette année blanche nous a permis de mener une intense activité de création personnelle, dans nos ateliers de l'usine du Villars. Nous avons également poursuivi l'aménagement d'un espace d'exposition de 200 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée du bâtiment (espace inauguré à l'occasion de la Biennale de Lyon en octobre 2019, mais pas tout à fait achevé).

Avec une intense activité de réorganisation et de rangement de l'usine, la réalisation de nouvelles œuvres à montrer en 2021, nous n'avons cependant pas perdu notre temps en 2020.



Voici les principaux rendez vous prévus en 2021 :  
Le peintre Claude Massat exposera en mars 2021 à la galerie d'art du quai de Saint Rambert-en-Bugey. Nous espérons également participer de nouveau, en résonance à la biennale d'art contemporain de Lyon, en proposant une exposition au Villars. Cornelia Marin devrait présenter son installation au lavoir d'Argis en Septembre 2021. Nous invitons donc tous les habitants de Tenay à venir nous retrouver pour ces différents événements.

Les artistes de U66 créent au Villars pour montrer leurs travaux également en dehors de la vallée de l'Albarine, et parfois très loin en dehors des frontières de l'hexagone :

aux États Unis et à Madrid par exemple (comme cela s'est déjà déroulé par le passé et en espérant que cela se révèle de nouveau possible pour Marco Gazelli, Cornelia Marin ou d'autres).

Moi-même, j'espère être invité de nouveau un peu partout en France dans des festivals du livre ou de la BD, en tant que caricaturiste ou illustrateur ou peintre singulier et pourquoi pas, si les frontières s'ouvrent de nouveau, à l'international comme en 2008 (quinzaine de la francophonie au Koweït, Dubaï, etc).

Nous souhaitons enfin également améliorer la mise en valeur du bâtiment, par un éclairage pérenne de la façade et réaliser des projections de vidéo mapping (animation artistique et colorée). Il nous faudra, cependant, trouver le financement de ce projet ambitieux, mais valorisant pour le patrimoine industriel de la vallée, en présentant de nombreux dossiers auprès de différents partenaires et mécènes ; ce qui promet beaucoup de travail aux membres du bureau de l'association.

La façade de l'usine a déjà été utilisée en 2019 pendant un mois pour montrer des toiles de 2 m x 2 m et cette exposition à ciel ouvert avait été très appréciée, nous souhaitons continuer à utiliser cette vitrine pour nous faire connaître.

Ancienne usine de la Schappe - Le Villars - 01230 Argis - 06 83 68 72 83

Contact : ateliersu66@aol.com - Facebook: u66 ateliers d'artistes

Blog : <http://associationu66.canalblog.com>

Artistiquement

**Robert Chausse**

Président du collectif U66

## Association Âne à Malix (association d'Âne de bât)



L'année 2020 restera dans les annales comme une année bien particulière !

Face aux multiples inconnues du virus COVID 19, l'association a pris la décision de ne pratiquer aucune activité avec les ânes cette saison. Heureusement, nous avons pu faire les foin, les granges sont pleines et nos chers ânes seront bien nourris cet hiver.

Nous espérons pouvoir reprendre les activités la saison prochaine, en s'organisant pour respecter les gestes barrières et en priorisant la sécurité de tous.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

**Elisabeth CHAPUIS Présidente - Hameau de Malix - 01230 TENAY**  
**Tél. 04 74 36 48 89 - Port. 06 87 42 48 02 - [ane-a-malix@orange.fr](mailto:ane-a-malix@orange.fr)**  
**<http://ane-a-malix.e-monsite.com>**





Qui sommes nous ?



Activités FAMILLES ET ADULTES de 0 à 99 ans



Activités ENFANCE de 3 à 14 ans



**Le centre socio-culturel de l'Albarine (CSCA)**

est un lieu pour échanger, faire naître des projets et les partager avec d'autres.

Si vous le souhaitez, rejoignez le comité d'habitants !



**La maison de services au public**

est un lieu gratuit et ouvert à tous où vous pourrez :

- Obtenir des renseignements administratifs
- Être accompagné pour :
  - . Effectuer vos démarches en ligne
  - . Obtenir un formulaire
  - . Constituer un dossier

Des équipements y sont à votre disposition sur place : ordinateurs, accès Internet, photocopie, scan



Venez participer à nos activités ou sollicitez-nous pour mettre en place vos projets !



**Activités Parents-Enfant :**

partagez des moments en famille : ateliers, sorties...



**Echanges de savoirs**

Découvrez ou faites découvrir de nouvelles activités : couture, tricot, café-lecture, café de parents, savoir-faire, etc.



**Sport-détente**

Activités physiques ou relaxantes, à vous de choisir : yoga, remise en forme, atelier bien être, randonnée, balade, etc.



**Découvertes de langues**

Débutez, apprenez ou perfectionnez vous auprès de nos bénévoles en : Italien, Anglais et Français



**Evénements**

- Théâtre
- Ciné plein air
- Grand P'Art'Age...

**Accueil de loisirs sans hébergement**

labellisé « Loisirs Équitables » pour l'accès pour tous y compris aux enfants porteurs de handicap

**PÉRISCOLAIRE :**

A Argis tous les matins (à partir de 7h00) - midis - et soirs (jusqu'à 18h00)

A Saint Rambert en Bugey tous les soirs (jusqu'à 18h30)

**MERCREDIS et VACANCES :**

Accueil journée ou 1/2 journée, avec ou sans repas De 7h00 à 18h30

(arrivée jusqu'à 9h00 - départ à partir de 16h30)

Activités thématiques

adaptées aux 3 tranches d'âges : 3 - 6 ans / 6 - 8 ans / + de 9 ans

**Activités hebdomadaires**

Théâtre à partir du CP

Baby Gym 18 mois - 5 ans

Danse à partir du CP



accueillir  
associer  
accompagner

**Centre Socio-culturel de l'Albarine**

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h  
Mercredi : 14h - 18h et Vendredi : 9h - 12h

Contact : 04.74.36.26.00  
strambert.csc@alfa3a.org

**Maison Services au Public**

Ouverture :

Du lundi au jeudi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h30

Vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h

+ à la bibliothèque de Tenay de 9h30 à 12h

Samedi : 9h - 12h

Contact : 06.22.95.90.58  
strambert.csc.msap@alfa3a.org

**Centre Socio et Culturel de l'Albarine**

108 rue du Docteur Temporal  
01230 St Rambert en Bugey

## U.S. Tenay football : 100 ANS

Perché sur les hauteurs du village de Tenay, au fin fond de Malix, se tient un stade de foot.

Ce stade a vu passer en son sein nombreux joueurs, dirigeants, supporters, matchs, animations, etc.

Cette année, comme des irréductibles gaulois, nous continuons à faire vivre ce stade, avec nos deux équipes de U9 et U11 malgré la crise sanitaire qui n'a pas éraflé la motivation de nos jeunes et des dirigeants du club.

Chaque mercredi après-midi, le stade se remplit d'enfants pleins d'énergie ne demandant qu'à frapper dans le ballon rond et à mettre des buts, tels des joueurs professionnels.



L'entraînement est un moment d'apprentissage des règles de jeux en collectivité, de respect et de cohésion d'équipe mais également de rires et de dévouement.

**US TENAY est toujours là  
tant que nos enfants seront là !**



## Boule Tenaysienne

La Boule Tenaysienne organise 2 concours par an :

- Challenge Joly au mois de juillet
- Concours Petit Bugiste au mois de septembre

Cette année, ces concours ont été annulés en raison du confinement.

La Boule Tenaysienne organise deux manifestations qui connaissent un vif succès :

- Une vente de choucroute pour l'ouverture de la pêche au mois de mars
- Une vente de poulets cuits à la broche, le week-end de Pentecôte (reportée cette année en septembre)

Le nombre de licenciés reste stable. Remerciements à tous les bénévoles qui participent au bon déroulement des manifestations, concours et entretien du clos.

**Le Président :  
Antonio LUCA**

La Boule Tenaysienne  
Le Clos du Couard - 01230 TENAY



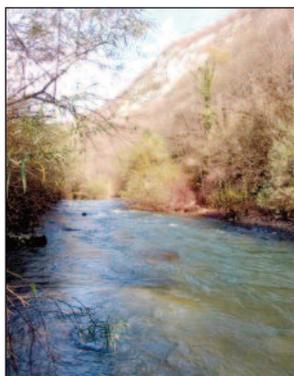
## A.A.P.M.A. de l'Albarine

Malgré une activité compliquée du fait des événements liés à la pandémie, l'année s'est déroulée avec une activité chargée.

### Une activité répartie en plusieurs points

Tout d'abord côté travaux ces derniers, qui devaient être réalisés à l'automne entre Tenay et Chaley aux Essaillants, ont dû être reportés. L'enquête publique ayant abouti tardivement, a fait décaler la période de travaux à fin novembre. Une période qui ne correspond pas à ce type de réalisation du fait du cycle biologique des poissons. C'est pourquoi ils seront reportés pour 2021.

Toutefois, des chantiers ont pu être réalisés sur d'autres secteurs sur les communes de Chaley, Argis et St-Rambert. Ceux-ci correspondant à des mises en place plus légères et plus courtes, ils ont donc pu être effectués en septembre. En partenariat avec le nouveau propriétaire de la centrale hydroélectrique d'Ex-Rive sur la commune de Tenay, l'AAPPMA a organisé la vidange du barrage afin de terminer la dernière tranche de travaux, en vue de la mise en conformité de l'ouvrage. Plusieurs points ont été traités : gestion des débits, gestion piscicole, gestion de la productivité du site. Les travaux ont démarré fin juin pour se terminer fin août. L'AAPPMA avait demandé au gestionnaire du site la possibilité de recharger la retenue en terme d'habitats piscicoles. Ce sont donc 120 mètres cubes de blocs et différents végétaux qui ont été positionnés. Au vu des résultats de la pêche électrique qui a eu lieu afin de récupérer les poissons avant les travaux, soit 120 kgs de truites d'ombres et de vairons, l'habitat mis en place devrait fournir un potentiel sur ce site encore meilleur. A savoir que le barrage a déjà été vidangé il y a deux ans, ce qui donne un aperçu de la productivité de l'Albarine. Dorénavant les travaux sont terminés et le barrage ne devrait plus être soumis aux vidanges. C'était entre autre le but de cette mise en conformité.



Second point qui nous a tenu en haleine : le confinement et sa gestion. Comme tout le monde, la pêche a eu sa « fermeture » temporaire, avec pour « effets secondaires » de regonfler les ventes de cartes sur le restant de la saison. Ainsi l'AAPPMA a vu son chiffre augmenter de 2,5 % par rapport à la saison dernière, soit 2 200 cartes vendues. Preuve s'il en était, que la pêche a toute sa place dans notre société, et que la conservation en bon état de l'Albarine n'est pas une lubie de quelques illuminés !

Et enfin dernier point : les périodes estivales. Cela ne vous a pas échappé, les années sont de plus en plus chaudes et sèches. Le bassin versant de l'Albarine, grâce aux nombreux travaux réalisés depuis des années tant en terme d'assainissement qu'en terme d'équilibre global, résiste

beaucoup mieux que les autres rivières sur sa partie haute. Cette année, 40 % des rivières du département étaient à sec ! Et le phénomène s'amplifie d'année en année. Aussi les étés sont-ils la période qui demande le plus d'attention car le manque d'eau fragilise bien évidemment les habitants de la rivière. Reste que l'Albarine dispose d'une eau fraîche et propre qui garantit son très bon fonctionnement naturel et donc toute sa productivité, et du coup son dynamisme d'attrait pour le monde de la pêche et tout ce qui gravite autour.

Le moindre débit est important, et tous les prélèvements sont donc à surveiller afin de ne pas compromettre la ressource en eau. D'où notre inquiétude et notre désarroi quant à une potentielle mise en service du forage d'Hauteville qui pourrait anéantir tout un bassin versant. Nous nous sommes déjà positionné contre le forage qui s'est réalisé malgré toutes les réticences existantes. Nous sommes toujours aussi consternés de voir que l'appropriation de la ressource en eau peut se faire malgré toutes les alertes climatiques quotidiennes et malgré toutes les incertitudes que posent l'exploitation en eau d'un réseau karstique extrêmement complexe comme il en existe dans la vallée. Pourtant, les sommes colossales qui ont été mises en jeu depuis 25 ans sur la rivière avec tout le résultat qui en découle aujourd'hui, par nos différents partenaires financiers, et notamment le département, l'agence de l'eau, les collectivités ou la région devraient inciter les décisionnaires à reconsidérer leurs positions. Il y a des choses réversibles dans la nature, et s'il y en a bien une qui existe dans notre vallée, c'est la fragilité du sous-sol calcaire. A méditer avec la plus grande attention...

Terminons sur une bonne note, puisque dernièrement, l'AAPPMA a échangé avec l'INRAE (l'institut national pour la recherche sur l'alimentation, l'agriculture et l'environnement), qui réalise une étude européenne sur les problématiques d'assèchement des cours d'eau. Or, l'Albarine présente un fonctionnement atypique sur la partie basse de la rivière puisque cette dernière s'assèche tous les ans, et ce depuis des décennies. Elle se remet alors en eau dès que les conditions le permettent. De plus, son fonctionnement naturel biologique tout à fait fonctionnel sur le haut de la vallée permet de fournir des bases de données tout à fait fiables pour dresser un protocole transposable ailleurs. Une rivière par pays a été retenue, et en France, c'est l'Albarine qui a eu ce privilège. Ce programme est mené jusqu'en 2024, et c'est avec plaisir que l'AAPPMA a échangé avec les personnes compétentes et continuera à le faire. Car bien entendu, ces études nous servent à aller plus loin dans nos démarches et surtout à protéger l'Albarine contre toutes les atteintes potentielles qu'elle pourrait rencontrer.

**Halieutiquement vôtre,  
L'AAPPMA DE L'ALBARINE**



**Albarine  
Basket  
Club**



Né en 1973 de la fusion des sections basket de l'Etoile du Bugey St-Rambert et de l'Union Sportive de Tenay, l'Albarine Basket Club est devenu, avec une centaine de licenciés cette saison, une quarantaine de bénévoles tout au long de l'année, l'un des plus gros clubs sportifs de notre vallée.

Dans ce cadre nous nous efforçons d'offrir à chaque joueur, fille ou garçon, jeune ou adulte, un environnement propice à son développement personnel et sportif. Le basket est, en effet, une discipline exigeante reposant sur de fortes valeurs individuelles et collectives (adresse, sens tactique...) similaires à celles qui régissent le développement de votre entreprise.

Notre école de Mini Basket a le label départemental ! Lors de la centaine de matchs qui se dispute à Saint-Rambert, chaque saison, nos équipes défendent ces valeurs et contribuent à la renommée sportive et éducative de notre club et de ses partenaires.

Les rencontres jouées à domicile drainent dans la salle polyvalente de Saint-Rambert-en-Bugey, en plus de nos propres supporters, plusieurs centaines de spectateurs par an venus de l'Ain et des départements limitrophes. Quant à notre site internet, il reçoit en moyenne 2000 visites par an.

La saison 2019-2020 a été marquée par une invitée surprise LA COVID, nous avons mis en place un protocole sanitaire en lien avec la fédération nationale, le comité de l'Ain et la municipalité.

Dès que nous le pouvons, le gymnase est ouvert et tout est mis en œuvre pour continuer la pratique de notre sport en toute sécurité ! N'hésitez pas à vous rendre sur notre site :

**[www.albarinebasketclub.fr](http://www.albarinebasketclub.fr)  
Pour plus de renseignements  
Fanny Belline  
Coprésidente - 06 11 35 67 10**



# LA PETITE CHRONIQUE DE L'HISTOIRE TENAYSIENNE

## 23 février 1928 : Jean QUINSON - Maire

- Décision de louer à M. ANCIAN l'exploitation des carrières à la Violette.
- Renouvellement du bail des abattoirs : Prix minimum 10 000 Frs au lieu de 7 500 Frs, les dépenses ayant passé de 8 300 Frs à 11 800 Frs.
- Demande pour une étude de captage d'une nouvelle source sous le tunnel en percement du tram TENAY HAUTEVILLE (c'est la source qui alimente actuellement la Commune).
- Mesures à prendre pour draguer l'Albarine (près du Pont), lit engorgé par les récentes crues.
- Demande de Marius CHAPPET, garagiste, pour poste d'essence : demande accordée moyennant une redevance annuelle de 150 Frs

## 10 mai 1928 : Jean QUINSON - Maire

- Approbation de l'emprunt de 33 000 Frs pour l'éclairage de la Gare.
- Avis favorable pour une bourse à Louis GENAND, école professionnelle de St Etienne.
- Sur pétition des habitants de la rue l'Abbé, décision d'étudier un projet de dragage de l'Albarine et de déverser les alluvions sur la Place de la Mairie pour la surélever (2240 m<sup>2</sup> pour 336 m<sup>3</sup> de graviers).
- Sur pétition de REVILLON, décision d'inviter les propriétaires de la rue de la Gare à respecter le règlement d'hygiène pour leurs fosses d'aisance.

## 12 juillet 1928 : Jean QUINSON - Maire

- Avant-projet de reconstruction de la passerelle : 38 000 Frs. M. QUISON Jean (le Maire) prendra à sa charge le montant de la dépense.



- Projet de curage de l'Albarine : Devis AGNIEL : 7 500 Frs ; devis FONTAINE : 7 200 Frs.

- Débit contrôlé aux compteurs du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin par le Service des Eaux :

- S.I.S. : 25 160 m<sup>3</sup>
- Particuliers : 18 500 m<sup>3</sup>
- Revenu (0.40 Frs/m<sup>3</sup>) = 17 466 Frs pour 6 mois

Le débit journalier moyen étant (fontaines comprises) de 500 m<sup>3</sup> et la source donnant 1 000 m<sup>3</sup>, le

réservoir est vide à 17 heures. Nomination d'une commission pour recherche de fuites éventuelles.

## 11 octobre 1928 : Henri MAGLOIRE - Adjoint

- Avis de maintenir une 2<sup>ème</sup> étude notariale à St-Rambert après la destitution de Maître COLLARD.
- Avis de continuer les études de captage de la source du tunnel de Malix.
- Information de la Société Electrique : une permanence se tiendra à TENAY à partir du 30 septembre.
- Projet d'une nouvelle passerelle : Impossible de supprimer les marches et de construire une rampe (c'est fait aujourd'hui). Désignation des Ponts et Chaussées pour le projet de construction.

- Arrêté concernant les maraîchers : les jours de foire ceux-ci s'installent rue de la Cour, côté pair, en une seule ligne.
- Désignation de membres pour l'étude d'une garderie d'enfants et de patronage.
- Renvoi à la Commission des Travaux du projet de nouveaux W.C. (Guinguette, Genod, rue de la Gare).

## 20 décembre 1928 : Henri MAGLOIRE - Adjoint

- Adjudication des terrains communaux de la Guinguette.
- Autorisation donnée à M. PELISSIER pour prolonger sa véranda sur l'Albarine en vue de l'installation d'un frigorifique.
- Sur conseil de MESSIMY, Sénateur, décision d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Electricité. Vote de la cotisation 1929 : 100 Frs.
- Demande aux Ponts et Chaussées d'un avant-projet de captage de la source du Tunnel de Malix.
- Projet d'ouvrir une garderie dans les locaux de l'Ecole Maternelle.

## 7 mars 1929 : Henri MAGLOIRE - Adjoint

- Subvention de 23 916 Frs accordée à la Commune pour l'électrification du Chanay.
- Avis favorable pour demande de sursis d'incorporation à Frédéric KARCHER et Louis CLERC, étudiants.
- Avis favorable aux propositions de la Société d'Energie de Lyon pour l'installation du gaz.
- Décision de surveiller constamment les travaux de pavage de la rue de la Gare, des malfaçons se renouvelant sans cesse.

## 2 avril 1929 : Henri MAGLOIRE - Adjoint

- Mort de Jean QUINSON, Maire : Conseiller depuis 1896 et Maire depuis 1900, décédé à Rillieux le 30 mars 1929. Décision d'organiser avec la S.I.S ses funérailles à TENAY le 4 avril 1929 et d'adresser à sa famille un hommage du Conseil Municipal.

## Funérailles :

- 1) Discours de M. Henri MAGLOIRE  
Réalizations de Jean QUINSON
  - adduction d'eau aux hameaux
  - réfection des caniveaux et trottoirs
  - reconstruction du presbytère et réfection de l'église
  - création d'un hôpital militaire en 1915
  - rectification du chemin de Malix
  - adduction d'eau et réservoir de la ville
  - électrification des hameaux
  - pavage de la rue de la Gare
- 2) Discours de M. FRANC, Conseiller Général, Maire de ST Rambert
- 3) Discours de M. DAUMONT, Directeur Général des Filatures
- 4) Discours de M. ALIOTH, P.D.G. de la S.I.S.

## 23 mai 1929 : Charles BALDY - Maire

- Installation des Conseillers Municipaux élus les 5 et 12 mai 1929
- |                |        |                |
|----------------|--------|----------------|
| ALLARD Joseph  | 64 ans | Sous-directeur |
| CLERC Léon     | 65 ans | Comptable      |
| BURON Armand   | 45 ans | Plâtrier       |
| BALDY Charles  | 59 ans | Directeur SIS  |
| MAGLOIRE Henri | 55 ans | Epicier        |

DAVID Maurice	35 ans	Menuisier
COCHAUD Alexis	40 ans	Médecin
PERROT Louis	44 ans	Contremaitre
DUPONT A. Marius	43 ans	Cultivateur
DUMOLLARD J.B.	42 ans	Cultivateur
DUPONT Louis	54 ans	Employé
DAVID Georges	43 ans	Employé
BRON Claude	54 ans	Ferblantier
CARDOT Joseph	55 ans	Cultivateur
FOURNIER Antoine	43 ans	Employé
JOURNET Emile	42 ans	Ouvrier en soie
CHARVOLIN Léon	32 ans	Marchand de vin
TRUFFET Pierre	53 ans	Plâtrier
DUPONT Henri	39 ans	Ouvrier en soie
BIGEX Claudius	34 ans	Garagiste
MORELLET Gustave	48 ans	Mécanicien
MYON-RIGOLLET Jules	40 ans	Ouvrier en soie
MIRAILLET Claudius	39 ans	Ouvrier en soie

- Election du maire : Ch. BALDY 22 voix (élu)
- Election du 1<sup>er</sup> adjoint : H. MAGLOIRE 21 voix (élu)
- Election du 2<sup>ème</sup> adjoint : L. CLERC 22 voix (élu)
- Election du 3<sup>ème</sup> adjoint : P. TRUFFET 21 voix (élu)
- Election des délégués au Bureau de Bienfaisance : L. CLERC et L. PERROT
- Nomination des 6 commissions
- Remerciements de Mr Paul QUINSON, frère de Jean
- Acceptation du legs Jean QUINSON par testament olographe du 9 mars 1927
  - à la Commune de Tenay : 200 000 Frs
  - Au Bureau de Bienfaisance : 50 000 Frs
  - A la caisse des Ecoles : 25 000 Frs

### 8 juillet 1929 : Charles BALDY - Maire

- Décision d'installer des Bornes Fontaines en Cordaret vers l'hôtel PELAZ
- Proposition du Bureau de Bienfaisance :
- Aide médicale pour la veuve Roux, L. Briffond (pour son fils Georges hospitalisé), Veuve Jacquand (hôpital) ; secours accordé à Dardel, boucher (4 enfants dont un hospitalisé)
- Secours de 1 690 Frs aux 22 indigents le 14 juillet
- Décision d'établir un projet de surélévation de la Mairie-école, la toiture et la charpente étant à remplacer
- Arbitrage avec la Société Electrique pour le prix des branchements électriques au Chanay (électrifications terminées mais non effectives)

### 22 juillet 1929 : Charles BALDY - Maire

- Reconnaissance de l'utilité de la source du tunnel de Malix et demande de modification de l'avant-projet de captage estimé à 130 000 Frs
- Réparations et modifications au réseau d'eau de Malix, le débit de la source ayant diminué
- Allocation de 600 Frs envisagée pour M. BOISSONNET de Plomb pour captage d'une source à 500 m de sa maison
- Avis de proposer à la Société Electrique 180 Frs par branchement au Chanay, la Commune participant pour 50 Frs à chaque branchement

### 15 septembre 1929 : Charles BALDY - Maire

- Election des délégués pour les sénatoriales du 20 octobre 1929 (9 délégués- 2 suppléants : Tenay a plus de 3 500 habitants)

### 11 octobre 1929 : Charles BALDY - Maire

- Autorisation donnée à M. BRARDA pour la construction d'un plan incliné sur les communaux pour relier les galeries et l'usine à ciment
- Approbation du projet de surélévation de la Mairie-Ecoles estimée à 680 000 Frs
- Part probable de l'Etat : 40 % soit 272 000 Frs
- Part gracieuse de la S.I.S. : 40% soit 272 000 Frs
- Part communale : 136 000 Frs avancé par la S.I.S et remboursable en 10 ans
- Changement des horaires des classes à Malix : de 13 h 30 à 16 h 30
- Approbation du projet de captage de la source du tunnel de Malix au devis de 148 000 Frs :
  - 20 000 Frs du Conseil Général
  - Demande à l'Etat sur les fonds du Pari Mutuel
  - 100 000 Frs prélevés sur le legs QUINSON (les 200 000 Frs restant du legs pour les fonds libres de la Commune)

### 21 novembre 1929 : Charles BALDY - Maire

- Nouvelle décision de l'emploi du legs QUINSON Jean : prélèvement de 50 000 Frs pour les fonds libres et placement de 150 000 Frs en vente 6% de 1925.
- Décision d'accorder 600 Frs d'augmentation au vétérinaire BARRY (inspection des Abattoirs) ; traitement annuel : 3 000 Frs
- Décision d'accorder 250 Frs de traitement à Mme TILLIER maîtresse de couture à l'Ecole de Malix pour 10 mois.
- Révision des tarifs de pesage datant de 1920 : 0.10 Frs par quintal avec minimum de 1 Fr
- Décision d'assister à la réunion des notables à St Martin-du-Fresne pour étude du financement de l'électrification de la ligne de Tram St Martin-Hauteville-Tenay

### 31 décembre 1929 : Charles BALDY - Maire

- Après la réunion de St Martin-du-Fresne, la répartition de la subvention de 1 500 000 pour l'électrification du Tram Tenay-Hauteville-Brénod a été effectuée Tenay doit fournir une subvention de 50 000 Frs y compris les 20 000 Frs votés en 1923. Le vote de Tenay n'est que de principe et conditionné par les votes des autres commerces intéressés
- Autorisation donnée à Marius CHAPPET, garagiste, pour installer un poste d'essence rue de la gare, moyennant une redevance annuelle de 150 Frs
- Refus de porter à 900 Frs par an l'indemnité aux préposés (DAVID Hippolyte et GÉNIQUET) au téléphone du Chanay et de Malix (pour 3 communications par jour la demande est exagérée). Fixation de l'indemnité à 400 Frs au lieu de 250 Frs
- Propositions du Bureau de Bienfaisance
  - Mémoire des hospices civils de Lyon : 1 580 Frs concernant la Veuve Jacquand et l'enfant Georges Briffond.
  - Aide aux femmes en couches : rejet pour Mme Berthelot
  - Secours de 1480 Frs aux indigents le 1<sup>er</sup> Janvier
  - Meilleurs vœux du Maire à ses conseillers

### 8 février 1930 : Charles BALDY - Maire

- Acceptation de l'entrepreneur ANCIAN pour le captage de la source du tunnel
  - Demande de la mise en chantier des travaux sans délais, ceux-ci étant liés avec ceux du Département pour la mise en état du tunnel.

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. 04 74 36 40 66 - Fax 04 74 36 48 64  
Mail : [mairie@tenay.fr](mailto:mairie@tenay.fr)  
<http://communedetenay.fr>

## Horaires d'ouverture au public :

Lundi - Jeudi - Vendredi de 8 h 30 à 12 h  
Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Samedi (les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois) de 9 h à 12 h

## RECENSEMENT MILITAIRE :

Nous rappelons aux jeunes ayant la nationalité française, que dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, ils doivent venir en Mairie, munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

## LISTES ELECTORALES :

Les inscriptions sur les listes électorales pour les nouveaux habitants ne sont pas automatiques. Pensez à venir vous inscrire en Mairie (jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant un scrutin). Il faut pour cela vous munir de la carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile.

## PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES :

Le vendredi matin sur rendez-vous pris au préalable au 04 74 34 06 55 au **Centre Social d'Ambérieu**.

## LES RESTOS DU CŒUR :

La campagne est réouverte depuis fin novembre. Une distribution a lieu tous les mardis après-midi, à la salle de gym (derrière l'école primaire).

Pour tous renseignements, téléphone : **06 76 70 60 26**.

**Mme Martine RIGOLLET** responsable du centre Bugey Itinérant.

## AGENCES BANCAIRES :

**LA BANQUE POSTALE**: Résidence Sallier de 9 h à 11 h 30 du lundi au vendredi.

Pour les clients du **Crédit Agricole**, Point Retrait au Tout en M'Ain.

## SUBVENTION COMMUNALE POUR RAVALEMENT DE FACADES :

Une aide financière peut être allouée aux propriétaires qui souhaitent refaire la façade de leur immeuble.

Cette subvention avait été mise en place par les élus des mandatures précédentes. Le nouveau conseil municipal a décidé de revoir les critères d'attribution. Ainsi, si les travaux sont réalisés par un artisan ou une entreprise, une aide de 15 € par m<sup>2</sup> échafaudé ou 45 % du devis, avec plafond de 3 000 € peut être octroyée. Si les travaux sont réalisés par le propriétaire lui-même, une subvention de 50 % du montant des fournitures avec un plafond de 500 € peut être accordée.

Dans tous les cas, un dossier devra, au préalable, être déposé en Mairie. Le choix du coloris sera soumis à avis de la commission municipale.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie : Tél. 04 74 36 40 66.

*illica*  
Régis SEBASTIANI  
**TEXTO**  
04 74 38 14 08  
06 18 49 87 20

**IMPRIMERIE PAPETERIE**

*illicotexto@wanadoo.fr*

16, avenue Général Sarrail - 01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

# A L'HONNEUR

## Marc DUMAS Chef d'entreprise

L'entreprise DUMAS dirigée par Marc DUMAS a réalisé divers travaux sur la Commune. Mais c'est par l'intermédiaire de sa société PRIMMO qu'il a investi par 2 fois à Tenay, en aménageant les lotissements des Hauts de Champ-Jupon et du Belvédère.

Pour sa participation à l'évolution urbanistique de la Commune, la qualité de son travail et la qualité du travail de ses équipes, il a reçu la médaille d'honneur de Tenay.



## Catherine LACOUR Secrétaire de Mairie

Elle a débuté au poste d'agent d'accueil du secrétariat de mairie en 1979, puis a été nommée au poste de secrétaire générale en mars 1986 : c'est donc pour plus de 40 années passées au service de la population, mais surtout à seconder les élus dans la mise en œuvre de leurs projets, et avant que sonne l'heure de la retraite, que Marc PERROT, a souhaité lui décerner la médaille de la Commune. C'est Madame la Sous-Préfète qui a effectué cette remise de distinction.

## Sophie JUENET Directrice de l'école élémentaire

Elle a été nommée institutrice à Tenay il y a 8 ans, puis directrice l'année suivante. Elle est en charge de la classe des CP. Elle a toujours su conjuguer les nécessités de l'Education Nationale et les besoins de la Commune. Elle est également à l'origine de la mobilisation des enfants pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, avec les chants des élèves, devant le monument aux morts.

Liliane BLANC-FALCON, Adjointe au Maire, lui a remis la médaille de la Commune, pour la remercier de son engagement professionnel.



